



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : YVON TAILLARD

MEDECINS :

Dr MENET 02 99 69 71 50
Dr GONNEAU 02 99 69 64 44

CCAS :

Ouvert du lundi au vendredi,
aux horaires de la mairie.
Fermé le samedi 02 99 69 79 71

SERVICES DE GARDE :

Médecins de garde ? Transport
par ambulance ? Faites le **15** !

PHARMACIE :

de garde : faites le **32 37**

ORTHOPHONISTE :

Mme GARCIA 06 09 48 81 30

SANTÉ NORD :

Mme PELLE 02 99 69 74 58

CABINET INFIRMIER :

M. DELABROISE - Mme LEFKIR
Mme DONY 02 99 69 71 61

OSTÉOPATHE :

Mme COSSET 06 51 09 30 46

KINÉSITHÉRAPEUTES :

M. BERNICOT - Mme ETIENNE -
Mme MENDEZ 09 81 36 61 36

VÉTÉRINAIRE : 24h/24h

02 99 55 20 77 02 99 39 51 26

HYPNOTHÉRAPEUTE :

M. HERVAGAUT-JUZBASA
06 08 03 38 35

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est **ouvert au public** du lundi au samedi de **9h à 12h**,
le lundi après-midi de **13h30 à 16h30**, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur rendez-vous.
Une **permanence téléphonique** est assurée à partir de 15h *sauf le mercredi* au 02 99 69 71 07.

Permanence de M. le Maire : **samedi** sur rendez-vous de 10h à 12h, M. Taillard

Permanence des adjoints le samedi matin ou sur rendez-vous en semaine :

@: mairie@montreuil-sur-ille.fr Internet : www.montreuil-sur-ille.fr www.facebook.com/msi35440/

RAPPEL : AUTORISATION D'URBANISME :

Pour rappel, tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une habitation (clôture, muret, ravalement, changement de fenêtres/portes, pose de fenêtres de toit...) sont soumis à déclaration préalable. L'imprimé peut être retiré en Mairie ou téléchargé sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

ENQUETE INSEE :

Suite à l'enquête de recensement effectuée de 2016 à 2020, la population officielle de Montreuil sur Ille s'élève à 2424 habitants au 1er janvier 2018.

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT DES IMPÔTS ET FACTURES

COMMUNALES :

Pour rappel, à partir du 1er janvier 2021, le service des impôts des particuliers est :
SIP de Rennes Nord - 2 boulevard Magenta - CS24432 - 35044 RENNES CEDEX
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Pour le paiement des factures locales, la trésorerie de Saint Aubin d'Aubigné reste votre interlocuteur.

Le paiement de proximité permet désormais aux usagers de payer, en espèces ou par carte bancaire, leurs factures (impôts et factures communales) chez un buraliste-partenaire agréé. Vous trouverez la liste des points de ventes agréés (buralistes) d'Ille et Vilaine sur le site de la Mairie www.montreuil-sur-ille.fr Cette liste sera aussi accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

Les buralistes les plus proches : Saint Aubin d'Aubigné, Tinteniac, Melesse

Chiens errants :

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ne pas laisser divaguer leurs animaux (l'article L211-23 du code rural qui stipule qu'est « considéré comme en état de divagation, tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître... ».)

Tout chien de 1ère ou 2nde catégorie doit être déclaré obligatoirement au secrétariat de la mairie.

C.C.A.S. :

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montreuil-sur-Ille envisage d'améliorer le portage de repas. Actuellement, ce service est proposé du lundi au vendredi. A partir de février, cette prestation pourra aussi s'exécuter le samedi.

CPAM : Sur rendez-vous au 3646 ou Cours des alliés à Rennes du **lundi au vendredi** de 8h30 à 17h.

MISSION LOCALE / WE KER : Le jeudi tous les quinze jours sur rendez-vous au 07 60 84 44 16.

POINT ACCUEIL EMPLOI : Tous **les mardis** sur rendez-vous au 02 99 55 42 42.

ARCHITECTE CONSEIL : Permanence sur rendez-vous au 02 99 55 69 80 à la Communauté de communes (CCVIA).
Permanence à St-Aubin-d'Aubigné le **vendredi 19 février** et à Montreuil-le-Gast le **jeudi 11 février**

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Permanence à Melesse (02 99 13 26 26) et à Liffré (02 99 68 31 45).

Montreuil-sur-Ille : Agenda

Chaque mardi : Marché devant la mairie et la poste de 16h à 19h30.
8 commerçants vous attendent.
En raison du couvre-feu, les horaires du marché sont modifiés : de 15h à 17h30.

Le jeudi, c'est pizza ! En raison du couvre-feu, les horaires de Cyril pizza changent :
il vous accueille place Rébillard, le jeudi de **16h30 à 18h**.
Essayez de passer commande à partir de 10 h pour faciliter le service. Tél. : **06-85-72-98-25**

Prochain conseil municipal : Vendredi 19 Février à 20h30. Les conditions sanitaires du moment décideront du nombre de personnes pouvant y assister.

Les Assos

L'association Bien Vivre :

Suite à l'assemblée générale du 12 janvier qui a eu lieu en visioconférence, la constitution du conseil d'administration et du bureau n'a pas été possible au vu du nombre de participants.

Une assemblée générale extraordinaire est planifiée le 20 mars. Soyez nombreux...

MSI en bref !

Grippe aviaire :

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Les propriétaires ou détenteurs d'animaux de basse cour doivent déclarer en mairie leurs animaux.
- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire.

Pour en savoir plus :

[HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRI SE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire)

Nouveau sur le site de la commune :

Un onglet "**Petites annonces**" à été mis en place, à titre expérimental, sur le site de la commune.

<https://www.montreuil-sur-ille.fr/>

Si vous souhaitez déposer une annonce, utilisez l'onglet "**Contactez-nous**".

MSI en bref !

Horaires de la poste :

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h45 à 12h. Fermée le lundi et le jeudi.



Application PanneauPocket :

Les infos de la commune directement dans votre poche : c'est désormais possible !
Téléchargez gratuitement l'application **PANNEAUPOCKET** sur votre téléphone ou votre tablette, puis sélectionner votre commune.

A chaque nouvelle info de la commune, vous recevrez une notification en temps réel.

L'application **PANNEAUPOCKET** ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Vous restez anonyme.

Ecole Saint-Michel :

Mme Bougeard, chef d'établissement, se tient à votre disposition pour vous recevoir si vous souhaitez obtenir des informations sur l'école ou sur les modalités d'inscriptions. Renseignements au 02-99-69-71-31 (N'hésitez pas à laisser un message).

Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif :

Nous vous informons du démarrage de la campagne de contrôle de bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif sur la commune de Montreuil-sur-Ille à compter du 1er février 2021.

L'ensemble des installations de la commune de Montreuil-sur-Ille, dont le dernier contrôle date de plus de 8 ans, sera ainsi reconstruit sur cette période.

La programmation des rendez-vous ainsi que les visites de contrôles seront effectuées par **la société SAUR**, mandatée par le service du SPANC de Communauté de communes. Chaque propriétaire recevra ainsi un courrier de rendez-vous environ 2 semaines avant la date prévue pour ce contrôle. Le rapport de visite vous sera adressé dans un délai de 30 jours suivant la réalisation du contrôle.

Ce contrôle réglementaire vous sera ensuite facturé 150€ net par le Trésor Public. Pour toute question sur le fonctionnement du service et sur les modalités du contrôle à venir, vous pouvez consulter le site internet du service du SPANC de la Communauté de communes : www.valdille-aubigne.fr/spanc

Les travaux sur la commune :

Jusqu'au 19 février : travaux du 1 au 17 avenue Alexis Rey. Route barrée. Travaux sur le réseau d'eau potable.

Carrefour Market et l'E.P.H.A.D. restent accessibles.

Du 22 février au 12 mars : travaux rue des Ecoles. Route barrée. Aménagement de l'arrêt de cars scolaires. Un déviation sera mise en place.